

HÔTEL DES NATIONS, Saïgon

André PANCRAZI

Né à Ajaccio (Corse du Sud), le 24 octobre 1858.

Un an de service militaire (1878-1879)

Marié le 23 mai 1882, à Ajaccio, avec Marie-Hélène Orsini (Draguignan, 1864),
institutrice.

Arrivé en Indo-Chine le 4 mai 1897.

Piqueur à la municipalité de Saïgon (mai-décembre 1897).

Négociant.

Propriétaire-directeur du Grand Hôtel des Nations, bd Charner,
du [Café de la Musique](#), rue Catinat
et gros propriétaire foncier.

Copropriétaire d'une plantation d'hévéas d'une trentaine d'hectares
à Tankhanh (Thudâumôt)

Membre du Syndicat des planteurs de caoutchouc (1918)

Nommé membre de la commission municipale en 1911.

Conseiller municipal de Saïgon à partir de 1912.

Membre du conseil des directeurs de la Caisse d'épargne de Saïgon.

Président d'honneur de la société La Solidarité militaire.

Vice-président du groupe radical et radical-socialiste de Cochinchine.

Chevalier de l'ordre du Dragon d'Annam (1913)

Chevalier de la Légion d'honneur (1919)

Titulaire d'un témoignage de satisfaction et de deux médailles d'honneur en argent
pour actions d'éclat au cours d'incendies.

Décédé en 1920 ou 1921

Cafés et bars

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1901, II-716)

Café Hôtel des Nations, M^{me} Pancrazi, boulevard Charner.

Saïgon

Hôtels et Restaurants

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1901, II-719)

Hôtel des colonies, M^{me} Ladrude, rue Nationale.

Hôtel du Globe, Bayle, rue Nationale.

Hôtel de la Marine, Decastel, place Rigault-de-Genouilly.

[Hôtel des Nations, Pancrazi, boulevard Charner.](#)

Hôtel de l'Orient, Tisseyre, boulevard Charner.
Hôtel du Grand Balcon, Barret, rue Nationale.
Saigon-Hôtel, Marcesse, rue Catinat.
Hôtel de la Gare, M. et M^{me} Couturier, 4, rue Krantz.
Hôtel du Marché, Tuchaut, Bd Charner.
Hôtel Catinat, Guignonnet.
Hôtel de France, Boussel, rue Nationale.

Électeurs de la chambre de commerce de Saïgon
(*Annuaire illustré de la Cochinchine*, 1905, p. 397-400)

[399] Pancrazi, hôtelier, Saïgon

SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 février 1905)

Un syndicat

Les hôteliers, débitants cafetiers et restaurateurs viennent de se constituer en syndical et ont élu, comme président, M. Pancrazi, propriétaire de l'Hôtel des Nations. Le but de ce syndicat est la défense des intérêts de la corporation et plus particulièrement l'union pour protester contre les différentes taxes qui grèvent ce commerce.

Publicité in *Le Courrier saïgonnais*, 8 juillet 1909
Grand Hôtel des Nations
A. PANCRAZI, directeur-propriétaire



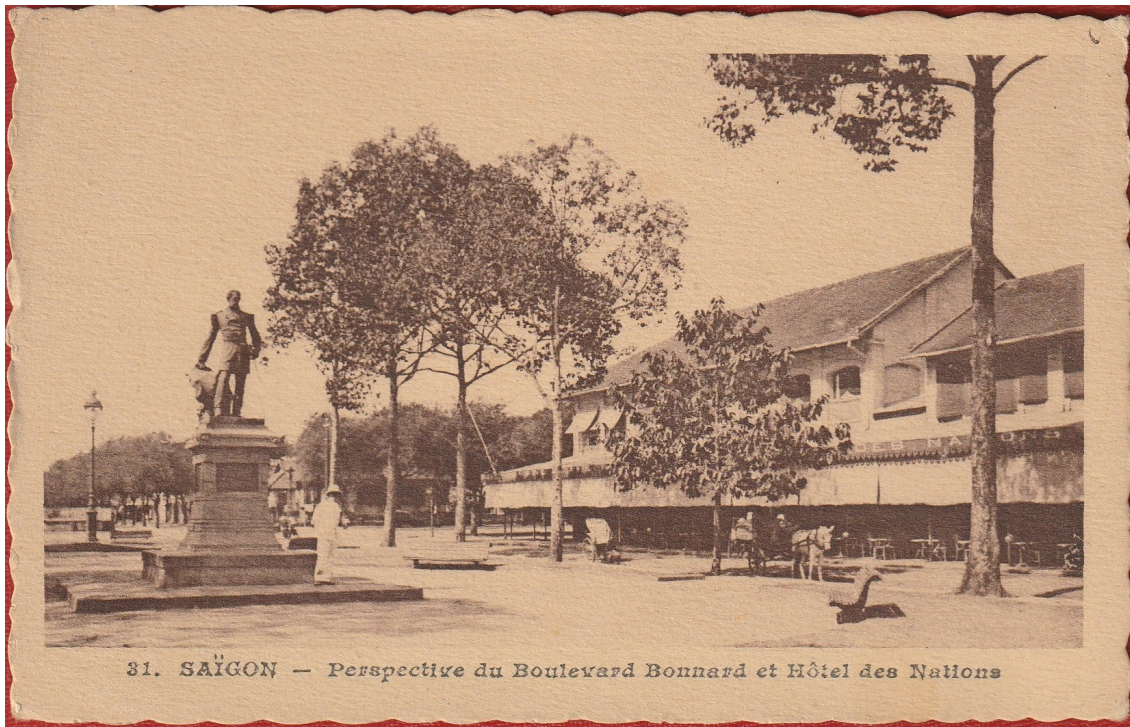
[Coll. Olivier Galand](#)

Cochinchine. — Saïgon. — Perspective de l'hôtel de ville et Hôtel des Nations.

(Coll. Poujade de Ladevèze)

« Tu dois trouver Saïgon changé. L'Hôtel des Nations était autrefois le Café de la Musique, tu te rappelles ? Et notre boulevard Charner est maintenant couvert de pelouses vertes, comme tu le vois sur cette carte. » (28 juillet 1909).





[Coll. Olivier Galand](#)

Saigon. — Perspective du boulevard Charner et Hôtel des Nations(sans nom d'éditeur)



[Coll. Olivier Galand](#)

Le Grand Café-restaurant de l'hôtel des Nations et Pharmacie principale Solirène
(côté place Francis-Garnier, devant le théâtre)
(Coll. Grands Magasins réunis.Soc. col. des grands magasins).



PANCRAZI - GRAND CAFÉ-RESTAURANT DE L'HÔTEL DES NATIONS

Saïgon
Hôtels

(Annuaire général de l'Indochine française, 1910, 577)

Hôtel de Bretagne, bd Charner, 31.
Hôtel des Colonies, rue Paul-Blanchy.
Hôtel Continental, rue Catinat, 132.
Hôtel de France, rue Catinat, 57.
Hôtel de l'Univers, rue Turc, 1.
[Hôtel des Nations, boulevard Charner, 104.](#)
Hôtel de la Marine, rue Paul-Blanchy, 1-3.
Hôtel du Grand Balcon, Barret, rue Nationale.
Hôtel de la Gare, boulevard de Canton, 8.
Hôtel Richelieu, rue Pellerin.
Pavillon bleu, bd Charner et Bonard.

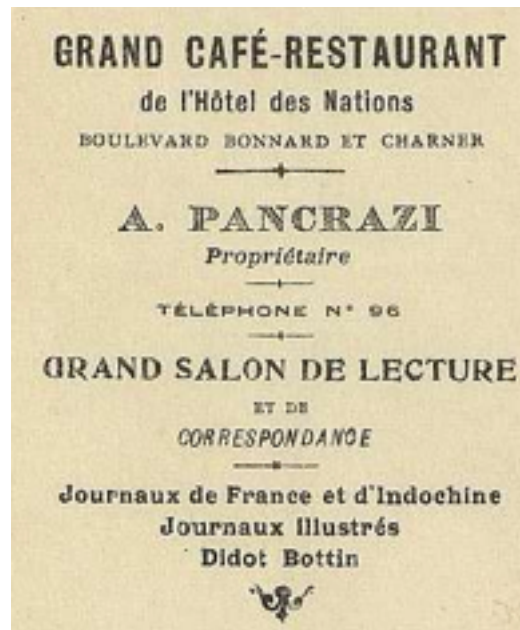
LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies

(Journal officiel de la République française, 12 juin 1919)

Chevalier (au titre civil)

Pancrazi (André), négociant en Indo-Chine : 1 an de services militaires ; 7 ans de fonctions électives. Titres exceptionnels : 21 ans 5 mois de trafic commercial. Depuis 22 ans dans la colonie. Comme conseiller municipal de la ville de Saïgon, se dévoue

entièrement à la chose publique, s'intéressant au développement de l'influence française en Indo-Chine, concours dévoué prêté à toutes les œuvres de solidarité.



Lettre de Pancrazi à l'entête du
GRAND CAFÉ-RESTAURANT
de l'Hôtel des Nations
boulevard Bonard et Charner
(octobre 1919)

Le même signe son récépissé de réception de la Légion d'honneur en mai 1920.
Le 12 juillet 1922, le *Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*
évoque une veuve Pancrazi.

Publicité

ANCIENNE MAISON PAN CRAZI
GRAND HOTEL DES NATIONS
De FOURCAULD & C^{ie}
SUCCESSIONS B^{de} Charner & Bonnard
SAIGON

Maison de premier ordre comportant tout le confort moderne
Cuisine & Cave renommées

SALONS PARTICULIERS
DINERS FINS — BANQUETS — NOCES
à des prix défilant toute concurrence

ANNEXES : Rue Catinat
B^{de} Charner & Bonnard

Maison recommandée par le
TOURING-CLUB

GRANDE TERRASSE
permettant de prendre les repas en plein air
L'orchestre de l'Hôtel joue pendant
l'apéritif et après le dîner

ON PARLE TOUTES LES LANGUES ÉTRANGÈRES

Chambre et pension complète, à la journée: de 5 à 7 \$ 00
» » » au mois : à partir de 70 00
» seule, à la journée : à partir de..... 3 00
Ventilateur à la journée : 0 \$ 80 Prise de courant :
» au mois 10 00 par mois..... 6 00
ARRANGEMENTS POUR LONG SÉJOUR ET FAMILLE

(Les Affiches saïgonnaises, 25 juin 1920-18 novembre 1921)

ANCIENNE MAISON PAN CRAZI
GRAND HÔTEL DES NATIONS
DE FOURCAULD & C^{ie} SUCCESSIONS
Bd Charner et Bonard, SAIGON

Maison de premier ordre comportant tout le confort moderne
Cuisine & cave renommées
~~~~~  
SALONS PARTICULIERS  
DÎNERS FINS — BANQUETS — NOCES  
à ds prix défilant toute concurrence

ANNEXES : rue Catinat  
Bd Charner et Bonard

Maison recommandée par le Touring club

GRANDE TERRASSE  
permettant de prendre les repas en plein air.  
L'orchestre de l'hôtel joue pendant l'apéritif et après le dîner

ON PARLE TOUTES LES LANGUES ÉTRANGÈRES

Plaintes sempiternelles  
Domestique indélicat

(*L'Écho annamite*, 14 octobre 1920)

M. C., employé des T.P. demeurant à l'annexe de l'Hôtel des Nations, rue Catinat, venant de Soai-Riêng, a déclaré que son boy Muoi, âgé de 23 ans environ, a disparu le 11 octobre vers 17 heures, avec ses bagages (deux grandes malles, une malle en osier et une chaise longue, en rotin), qu'il avait été chargé de transporter de la Brasserie des Sports à l'Hôtel des Nations.

#### Ivresse et tapage

À 20 heures, sur la réquisition de M. Gallay, gérant de l'Hôtel Continental, l'agent R. a conduit au commissariat les Anglais R., 42 ans, 2<sup>e</sup> mécanicien du vapeur « Dewawongsee » et H., 36 ans, 3<sup>e</sup> mécanicien à bord dudit vapeur, qui, en état d'ivresse, causaient du scandale à la terrasse de l'établissement précité. P. V. leur a été dressé pour ivresse publique et manifeste. Le sieur H., en raison de son état d'ébriété, a dû être consigné au violon jusqu'à complet dégrisement.

Trois quarts d'heure après, un autre agent, B., a conduit au commissariat l'Anglais W. J., 37 ans, second officier du même vapeur. Cet Anglais, également en état d'ivresse, causait du scandale à la terrasse de l'Hôtel des Nations, où il s'est montré insolent à l'égard d'une dame européenne qui consommait avec son mari. P. V. lui a été dressé pour ivresse publique et manifeste et tapage injurieux et nocturne.

---

Saïgon  
Les taxes municipales  
(*L'Écho annamite*, 24 février 1921)

L'Hôtel des Nations qui, en 1920, payait, pour 264 mètres carrés, une taxe mensuelle de 54 p. 80, doit maintenant payer 410 p. 40 par mois pour l'occupation de 452 mètres carrés de terrasse.

---

SAIGON  
Amicale corse  
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 avril 1922)

L'amicale corse de Cochinchine inaugurera le nouveau cercle demain dans la salle des fêtes de l'hôtel des Nations.

---

SAIGON  
Amicale corse  
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 avril 1922)

Amicale corse. — À l'occasion de l'inauguration de son nouveau local, les membres de l'Amicale corse, ainsi que tous les compatriotes, ont été invités à assister à l'apéritif d'honneur qui a été donné le samedi 1<sup>er</sup> avril à 17 heures 30 dans la salle des fêtes de l'Hôtel des Nations.

On trouve au cercle les principaux journaux de l'île, et notamment *A Muera*.

---



HOTEL DES NATIONS  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-87)

104, boulevard Charner, Saïgon.  
M<sup>me</sup> DUGUET, propriétaire.

---

Cochinchine  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 janvier 1930)

L'Hôtel des Nations, que tenait M. [Chaillet](#), va disparaître pour faire place à un grand building de cinq étages et à des arcades qui relieront la place Francis-Garnier à la rue Catinat.

---

Courrier de l'Indochine  
Au conseil municipal de Saïgon  
(*Les Annales coloniales*, 22 octobre 1930)

Le conseil municipal de Saïgon s'est réuni pour examiner différentes questions inscrites à l'ordre du jour :

Sur la demande de la Cie générale immobilière relative à la construction, boulevard Bonard, d'un immeuble à arcades destiné, comme on sait, à prendre la place de l'ancien Hôtel des Nations.

---

*Annuaire général de l'Indochine*, 1933, p. 303 et 444 :  
Bungalow — Cantho (Cochinchine) .  
Dir. : [Maestracci](#)<sup>1</sup> (Hôtel des Nations, Saïgon).

---

---

<sup>1</sup> Roch Maestracci : ancien propriétaire de l'[Hôtel du Grand Balcon](#) et successeur de Figli comme gérant du [bungalow de Cantho](#).

# GRAND HÔTEL DES NATIONS

Roch Maestracci  
70, bd Charner, Saïgon  
(*Europe Asia*, guide touristique et commercial, juin 1934, p. 10)

| <b>GRAND HOTEL DES NATIONS</b>                           |          |                                                      |         |
|----------------------------------------------------------|----------|------------------------------------------------------|---------|
| Roch Maestracci<br>70, Bd. Charner, Tél. 323             |          | <i>Chambres aérées<br/>avec tout confort moderne</i> |         |
| Pension alimentaire .....                                | 50 \$    |                                                      |         |
| Pension complète 1 pers. ....                            | 80 \$,   | 2 pers.....                                          | 130 \$  |
| Chambre et pension par jour...                           | 5 \$ 50, | 2 pers. ....                                         | 8 \$ 50 |
| <b>Arrangements pour famille</b>                         |          |                                                      |         |
| <b>Chambre seule 2 \$ 00 — Repas : 1 \$ 50 sans vin.</b> |          |                                                      |         |

---

Le banquet trimestriel de l'[Amicale bretonne](#)  
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 juillet 1936)

.....  
Le banquet organisé hier soir par l'Amicale bretonne n'a pas failli à cette tradition. Le cadre choisi était particulièrement propice à des agapes joyeuses, sans prétention : l'Hôtel des Nations. Et l'on sait que l'ami Maestracci sait recevoir son monde... et organiser un de ces menus dont on garde le souvenir.

---

SAIGON  
À l'[Amicale corse](#)  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 16 janvier 1937)

.....  
Vous verrez donc à l'hôtel de ville, dans une quinzaine de jours, les Corses, unis comme toujours lorsqu'il s'agit de parler du pays et de recevoir leurs amis, vous convier à manger l'excellente soupe corse et le plat spécial du pays, le cabri sauté au vin blanc, préparés par Maestracci, propriétaire de l'Hôtel des Nations.

---

LE BAL DE L'[AMICALE CORSE](#) À SAIGON [À L'HÔTEL DE VILLE]  
par René FABRICE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 février 1937)

.....



le menu dû à la savante compétence de M. Roch Maestracci promettait d'être digne de tous les plus robustes appétits et des palais les plus délicats. Le voici :

---

SAIGON  
À l'Amicale corse  
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 août 1939)

Membres du comité pour 1939  
Membres : MM. Maestracci (Roch)

---

Le courrier de corse  
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 août 1939)

Mariage  
M<sup>me</sup> Tarquini, fille du maire de Lunghignano, avec M. Roch Maestracci, le propriétaire très connu.

---

SOUS LE SIGNE DES GANGSTERS  
NOUVELLES METHODES DE COLONISATION  
(*Le Paysan. Hebdomadaire français*, 31 mai 1947)

« Le champ couvert de morts  
sur qui tombait la nuit »  
V. HUGO.

Dans toutes les grandes batailles, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, le spectacle est toujours le même. Les rapaces, alors que le combat fait rage et que la mort frappe à coups redoublés, tournoient lentement en vols de plus en serrés.

Quelle que soit l'issue de la tourmente, les animaux prédateurs, les hyènes, les chacals savent qu'ils vont faire bombance.

Déjà, la nuit tombée, les bêtes vont, viennent et dépècent les cadavres.

Hideuse fin, le blessé, le mourant, tandis que le sang s'échappe de ses blessures, sait que les animaux fureteurs vont se repaître de sa dépouille toute chaude encore et frémissante des derniers sursauts.

En Indochine, la curée serait-elle commencée ? C'est à le croire quand nous voyons d'aussi infâmes abus, que cette réquisition forcenée de l'Hôtel des Nations, qui appartient cependant à ses propriétaires légitimes.

Des gredins, des gangsters ont jeté leur dévolu sur une affaire florissante, et veulent s'en emparer au mépris du droit des gens.

Autrefois, mais ceci est une vieille histoire, il fallait vingt et trente ans pour permettre à un honnête fonctionnaire, à un commerçant, à un colon, moyennant des efforts infinis, pour acquérir quelques biens durement obtenus.

Prenons le cas du propriétaire de l'Hôtel des Nations, M. Ottavy, que l'on veut jeter sur le pavé grâce à un arrêté scélérat.

Ottavy, âgé de 53 ans, est arrivé en Indochine en 1928, il y aura donc bientôt vingt ans.

C'est un soldat chevronné dans toute l'acception du terme, retraité avec 50 % d'invalidité, comme adjudant-chef du R.T.A., médaillé militaire de 1914-1918, deux citations, deux croix de guerre, campagne de Syrie, campagne de France.

Démobilisé en 1933, en Indochine, il se met immédiatement au travail prospectant tour à tour le Cambodge et la Cochinchine.

Après maintes tribulations, et maints essais, il trouve enfin sa voie dans l'industrie hôtelière à Saïgon, au Majestic, Saïgon-Palace, pour acquérir enfin l'Hôtel des Nations, et parvient grâce à ses talents et son travail à une grande prospérité.

Mais Ottavy ne s'arrête pas en si bon chemin. Comme tout Français il se sent attiré par la culture et obtient, dans la province de Tayninh, une concession d'ancien combattant.

On sait ce que ces concessions signifient pour ceux qui s'y lancèrent et se sont cassés les reins.

Sylve impénétrable, arbres géants, nature hostile, pas de main-d'œuvre, dans les rares villages où sévit la fièvre.

C'est là que notre colon connaît sa force, sa ténacité, son esprit de suite.

En quelques années d'un labeur acharné, il défriche, plante 10.000 kapokiers, de la roselle comme textile, construit dix fours à charbon, et se lance dans l'exploitation des bois d'œuvre.

L'affaire était en plein essor lorsque le Japonais envahisseur s'effondre. Tout aussitôt, les Annamites, emportés par un vent de folie, détruisent, brûlent, pillent ! En l'espace de quelques mois, une œuvre de quinze années ininterrompues de travail était réduite en cendres.

Ottavy ruiné n'a plus que son hôtel pour vivre.

Et c'est ce valeureux combattant, ce colon méritoire que l'on voudrait assassiner ? Allons donc !

Nous prévenons ces hommes de proie qui l'assaillent qu'ils suivent un chemin abominable.

« LE PAYSAN »

---

UN SINISTRE EPILOGUE  
COUP DE FORCE  
à l'Hôtel des Nations  
À SAIGON

(*L'Indépendant*. — *Le Paysan. Hebdomadaire cochinchinois*, 21 juin 1947)

Nous savions fort bien qu'après les multiples menaces proférées contre madame Bertrand et M. Jean Ottavy, les honorables propriétaires de l'Hôtel des Nations, les choses n'en resteraient pas là.

Effectivement, le 10 juin au matin arrivèrent vers 8 h. 30, boulevard Charner, à l'angle de la rue Carabelli, un fort contingent d'agents de la force publique conduits par un commissaire de police, muni de son écharpe.

À cette heure, l'Établissement est pour ainsi dire vide. Ce fut donc un jeu, pour les envahisseurs, de boucler en un clin d'œil les grilles de fer, qui ferment les larges baies donnant sur les terrasses et de s'installer en force dans les salles de l'hôtel.

Lorsque madame Bertrand et M. Jean Ottavy descendirent, avertis par le tumulte, ils se trouvèrent placés devant le fait accompli :

L'hôtel fermé, les salles occupées *manu militari*.

Notons que dans ces tristes circonstances, près de 2.000 \$ de marché de denrées périssables ont été irrémédiablement perdues.

M. Ottavy nous a déclaré qu'il en fut de même des réserves de viandes contenues dans les frigidaires (poulets, canards, conserves de toutes sortes) qui auraient été distribués par les nouveaux occupants à un groupe de coolies.

Lorsque vers 11 h. 30, les clients et pensionnaires de l'hôtel vinrent pour prendre leur repas, ils furent impitoyablement refoulés.

Notons qu'un certain nombre d'entr'eux avaient payé d'avance, et que M. Ottavy a dû les rembourser.

Poursuivant leur action dévastatrice, les fonctionnaires du Service fédéral ayant à leur tête, nous dit-on, un nommé X, auraient pris possession du bureau de l'hôtel et des magasins sans autre forme de procès.

Or, il importe de savoir que, tant dans le bureau que dans les magasins, se trouvent la comptabilité, les factures, des objets déposés par les clients, et diverses marchandises telles que provisions solides et liquides.

On nous a affirmé qu'aucun inventaire d'état des lieux n'aurait été dressé, et que seulement 48 heures après l'envahissement de l'immeuble, et de ses dépendances, les scellés furent apposés.

En 48 heures, il peut se passer bien des choses, surtout lorsque tout est laissé sciemment à l'abandon, afin de créer aux légitimes propriétaires, comme on peut le croire, le maximum de pertes.

Détail significatif : il nous est dit que dans le même temps de la descente de police, des gendarmes patrouillaient devant l'hôtel des Nations ; de même, les agents de police, jugulaire au menton, encerclant l'hôtel, étaient armés jusqu'aux dents.

On se serait crû devant un nouveau fort Chabrol.

Si des précautions identiques avaient été prises lors de l'attaque de la cité Héraud, nous n'aurions jamais eu à déplorer la mort de tant d'innocentes victimes françaises.

Il est vrai qu'il s'agissait de lutter là-bas contre le Viet-Minh...

Le 10 juin ne se trouvaient en présence de forces spectaculaires, qu'une faible femme, et un Français médaillé militaire revenu de la guerre avec 50% d'invalidité.

C'est là toute la différence !

Plainte a été déposée, une action en justice se trouve engagée et il est fort possible, malgré tous les artifices de procédure, que quelqu'un paiera les pots cassés.

Ce sera l'État, c'est-à-dire les contribuables.

À ce moment, les auteurs de cette action abominable seront loin, mais qui aura pâti ? Les honnêtes gens que l'on traite comme un vulgaire bétail.

*L'Indépendant.*

Trois télégrammes adressés en France ont été expédiés le 14 juin courant.

En voici le teneur :

DLT MULTIPLIÉ

Ministre COLONIES  
Ministre JUSTICE  
Ministre COMBATTANTS  
DÉPUTÉ GIACOBBI (Corse)

Honneur attirer haute attention sur situation suivante, stop. Hausserie réquisitionnaire pour groupement fonctionnaires Hôtel Nations Saigon, notre propriété, deuxième établissement ville, entièrement occupé par clients qui seront expulsés, stop. Motif semble être fonctionnaires désireux ne pas être mélangés population civile européenne puisque possibilité réquisitionner chambres plusieurs hôtels, stop. Président tribunal Saigon refusa faire droit à demande expulsion renvoyant hausserie à suivre voie normale par tribunal correctionnel ou tribunal loyers comme prévu décret applicable, stop. Cependant mardi, fonctionnaire x . . . , accompagné police armée, fit sans sommations irruption hôtel, se fit remettre direction hôtel, distribua vivres et conserva clefs réserves



magasins, ni réquisitionnés, ni inventoriés, stop. Protestons contre coup de force. Respects, stop.

Ottavy,  
Bertrand.

Honneur associer à protestation. Estimons attitude certains fonctionnaires haussariat risque jeter trouble dans esprit population commerçante inquiète possibilité pour gouvernement ruiner efforts par réquisition exécutée illégalement et contrairement décision justice, alors que retour, Liberté Commerce, Légalité Républicaine, ferait baisser prix stop. Crainte réquisition paralysant initiative. Respects, stop

Président association Hôteliers

Honneur associer aussi Amicale Anciens Combattants tous indignés traitement odieux infligé leur camarade Ottavy, médaillé militaire, deux citations, blessure 50 % invalidité

Bourrin,  
Président Anciens Combattants.

---

### UNE VICTIME DU « BON PLAISIR FÉDÉRAL »

Le commerce et les libertés françaises  
EN PÉRIL

(*L'Indépendant*. — *Le Paysan. Hebdomadaire cochinchinois*, 28 juin 1947)

Jean Ottavy, commerçant français à Saigon, indignement spolié par le Service fédéral en Indochine et dans les conditions atroces que nous avons relatées, a été traité comme un malfaiteur.

Voici son *curriculum vitæ* :

25 ans de présence en Indochine, dont 19 ans sans rentrer. — Ancien combattant de la guerre 1914-1918. Blessé de guerre avec 50 % d'invalidité. Médaille militaire. Croix de guerre. Médaille du Levant. Médaille Inter-alliés. Médaille de la Victoire. Médaille des Combattants. Médaille des Blessés. Engagé volontaire à 18 ans.

Nous sommes passé boulevard Charner, à l'angle de la rue Carabelii, devant ce qui était, il y a peu de temps encore, l'Hôtel des Nations.

Là, régnait autrefois une activité de bon aloi, les Saïgonnais, les militaires, les gens de passage pouvaient y trouver à bon compte le vivre et le couvert.

Ce temps n'est plus, tout est fermé maintenant ; les propriétaires français du fonds, les clients, ont été brutalement jetés à la porte sans aucun préavis.

Dans les halls déserts qu'on aperçoit à travers les grilles soigneusement cadenassées, résonnent de loin en loin quelques coups de marteau.

Ces coups sonnent le glas des libertés françaises en Indochine, sur un territoire qui est nôtre pourtant.

Par un simulacre de travaux, l'on va, nous dit-on, justifier une première dépense de 400.000 \$ de crédits.

Et si ce n'est pas assez, on ira jusqu'au million de piastres.

L'État fédéral est si riche ! Les taxes de péréquations seront doublées s'il le faut.

Pourquoi se gêner puisqu'il n'y a aucun contrôle, aucune légalité actuellement en Cochinchine, c'est la danse du scalp.

Au sujet des 400.000 \$ de réfection et peintures qu'on va jeter au gouffre, notons que M. Ottavy, le propriétaire expulsé de son bien, avait payé, il y a quelques mois à peine, 18.000 \$ de remise à neuf des locaux.

À y jeter un regard, tout était propre, aussi bien au rez-de-chaussée qu'à l'étage, notamment les fermetures qui brillent encore d'un vif éclat.

Rien n'y fait, le goût de la décoration a déçu les nouveaux maîtres, les tons sont trop crus et le métèque qui dirige les ébats désire quelque chose de moderne, dans le goût levantin — simples réminiscences, sans doute !

Si l'on ajoute : que la réquisition opérée par surprise, n'aurait été justifiée par aucune décision de justice, que le commissaire de police n'était, nous dit-on, nanti d'aucun mandat régulier, il va sans dire qu'il pourrait bien se produire à l'encontre des auteurs de ce singulier coup de force, des surprises désagréables...

N'empêche, que ces mesures arbitraires prises en violation des lois de la propriété sont un avertissement, pour tous les honnêtes gens qui doivent, d'ores et déjà, se tenir sur leurs gardes.

Nous allons plus loin : ce coup de Jarnac perpétré contre le commerce français régulier aura de profondes répercussions.

Le nouveau local escamoté à ses propriétaires légitimes, va se dénommer, si nous en croyons certaine pancarte affichée : La maison des fonctionnaires.

Quelle maison ? Quels fonctionnaires ? Voilà ce qu'il importera de savoir.

L'INDÉPENDANT.

P. S. : Ajoutons à la liste des victimes de l'Hôtel des Nations, deux honorables caissières françaises, mesdames X et Y, qui ont perdu du jour au lendemain leur gagne-pain, et se trouvent désormais sans ressources.

---

### L'AFFAIRE OTTAVY (*Le Paysan de Cochinchine*, 21 août 1948)

« Ne faites pas à autrui, ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. »

À l'occasion du nouveau *rush* exécuté par Dame Administration sur les malheureux restaurateurs, hôteliers qui se trouvent ainsi, en moins d'un an, particulièrement tourmentés, un lecteur écrit et nous demande : où en est l'affaire Ottavy ?

Nous sommes particulièrement bien placés pour répondre à ce sujet, car la campagne que nous avons menée en faveur de ce parfait honnête homme, JEAN OTTAVY, commerçant français, ancien combattant indignement spolié, n'a certes pas été étrangère à la suspension infligée six mois durant à notre journal, « l'Indépendant ».

Ceci s'est passé en avril de l'année dernière.

L'Administration avait jeté son dévolu sur l'HÔTEL des NATIONS, composé de 78 chambres, réparties en trois immeubles, d'une salle de restaurant, de salles et salons particuliers, le tout complètement équipé et récemment remis à neuf.

Malgré les refus réitérés des copropriétaires, M. J. Ottavy et madame Bertrand, la réquisition a eu lieu en avril 1947.

IL Y A DONC SEIZE MOIS DE CELA.

\*  
\*   \*  
\*

Depuis, aucune solution n'est intervenue, et l'affaire portée devant les tribunaux, va son petit bonhomme de chemin.

Un détail cependant, Dame Administration, après s'être emparé de ce fonds de commerce, a fait offrir à M. Jean Ottavy, à titre de transaction, huit mille piastres par mois, à charge par lui de payer les locations et impôts.

Pour donner une idée de ce qu'il en est, nous indiquerons qu'un minuscule compartiment à usage de commerce, sis boulevard Charner, est réquisitionné 4.000 \$ par mois.

Que le Hall de l'Information, rue Catinat, a dû payer 400.000 \$ pour la réquisition et qu'enfin, l'occupation temporaire de l'Hôtel Majestic\* coûte plusieurs millions de piastres.

Même en admettant une controverse sur les prix demandés et offerts, et sans vouloir nous immiscer sur une question de droit qui sera tranchée par le Tribunal, nous affirmons, toutes choses étant égales, qu'il appartenait à l'Administration, par simple équité, de faire retour au propriétaire chaque mois, de tout ou partie des sommes perçues au titre de la réquisition.

Des barèmes existent, ils ont été établis notamment par l'Autorité militaire.

Laquelle paie ainsi ses loyers à Saïgon sur des bases connues.

Pourquoi ne procède-t-on pas de même vis à vis d'un propriétaire de fonds réquisitionné ?

Nous finirons par croire que, lorsqu'il s'agit de nos nationaux, aucune épreuve ne leur est épargnée.

---

#### Le procès de l'Hôtel des Nations (*Le Paysan de Cochinchine*, 12 février 1949)

Nos lecteurs se souviennent sans doute, de cette lamentable affaire qui mit aux prises, sous le proconsulat Bollaert, un honorable hôtelier de la place, notre ami Jean Ottavy, et l'omnipotente M.A.F.I. (Maison des fonctionnaires d'Indochine).

Si nous nous en rapportons au scandale qui éclata à cette époque, la M.A.F.I., en veine de distractions gratuites, épaulée par de puissants amis, jeta son dévolu, sur l'Hôtel des Nations.

Les co-propriétaires, madame Bertrand et M. Jean Ottavy, furent chassés, « manu militari » et la M. A. F.I. s'empara des trois immeubles de cet Hôtel sans bourse délier.

Avertis de cet acte de force, notre journal mena une campagne vigoureuse en faveur de ces commerçants français, injustement spoliés.

Notons, en passant (infime détail sans doute) que les maîtres de l'heure n'ont nullement indemnisé les légitimes propriétaires jetés à la rue, sans autre provision.

Mais la roue tourne, un air pur circule au Service fédéral chargé de cette affaire.

Un arrêt de justice vient d'ordonner la restitution de l'hôtel.

Il faut dire aussi que ces occupants insolites ont mené leur affaire de telle sorte qu'elle s'est soldée par un déficit dont le contribuable fera les frais, très certainement.

Décidément ! nous vivons une époque incroyable.

---





**SAIGON \* Hãng Liền-Seng**  
THE STORES-HOUSES LIEN-SENG - LES MAGASINS LIEN-SENG

Saïgon. — Les magasins Liền-Seng.

The Hôtel des Nations was demolished in the early 1950s to make way for the six-storey Liền Seng complex, but a new Hôtel des Nations subsequently reopened in that building.

<https://saigoneer.com/saigon-buildings/3352-icons-of-old-saigon-andre-pancrazi-s-cafe-de-la-musique-and-grand-hotel-des-nations>



Coll. Olivier Galand

Étiquette de bagage

GRAND HÔTEL DES NATIONS

Hôtel de 1<sup>re</sup> classe

Chambres, bar, restaurant climatisés

70, Dai-Lo NGUYỄN-HUỆ Tél. 20.943 SAIGON